

## SIGNES

## L'assainissement non-collectif provoque un débat houleux

Vendredi soir à la salle des fêtes de Signes, une centaine de personnes – sur 600 recensées approximativement à ce jour dans la commune – ont assisté à la réunion d'information sur le SPANC (service public d'assainissement non collectif) organisée par la communauté de communes Sud Sainte-Baume.

Florent Cadel, responsable, a énuméré les missions de ce service aux personnes non raccordées au réseau public d'assainissement.

## Contrôles des installations

Cette délégation de service public prend en charge le contrôle des installations y compris les récentes.

Les installations neuves justement, doivent être réalisées par une entreprise spécialisée. Le technicien du SPANC doit ensuite valider l'implantation du dispositif ainsi que la bonne exécution des travaux.

Les installations plus anciennes font l'objet d'une évaluation du degré de vétusté et de l'impact sur l'environnement.

Les usagers devront fournir un plan de situation de masse, s'assurer de l'accessibilité, de la répartition du bouchage d'épandage et



Florent Cadel, responsable du SPANC, a donné des informations précises au public signois. (Photo L.M.)

fournir les certificats d'entretien effectués de vidange de fosse et du bac à graisse. Le tout est à la charge des propriétaires de fosses septiques (lire par ailleurs).

## Application de la loi

Ces informations ont soulevé les protestations de l'assistance : « Une façon de nous prélever encore de l'argent ! », « Pourquoi ce service n'est pas pris en charge par la mairie ou la communauté de communes si c'est un service public ? », « J'ai économisé toute ma vie pour bâtir cette maison afin de prévoir ma retraite, et en plus d'aider les enfants je vais devoir prévoir de nouveaux frais ! » pouvait-on entendre dans le public.

« Je dois appliquer la loi de 2007, a alors répondu Jean Michel, et les nombreux écologistes comprendront ce choix afin d'éviter la pollution. Le SPANC Sud Sainte-Baume maîtrise l'assainissement collectif pour protéger la santé des personnes, éviter les dommages en milieux naturels et les nuisances olfactives, visuelles, et protéger les nappes phréatiques etc. Je ne peux pas l'imputer au budget communal car les gens payent assez cher l'assainissement dans le village, et il n'est pas normal de leur imposer cette redevance. Ce service public d'assainissement a été imposé aux communes ».

L. M.

## Pratique

Si certains propriétaires devront uniquement procéder au contrôle de leur installation tous les six ans, d'autres en revanche, devront se mettre en conformité. Le coût pourrait atteindre les 15000 euros. Une aide financière est possible, mais le processus est assez complexe. Il faut contacter le SPANC Sud Sainte-Baume au 35, boulevard Jean-Jaurès, 83270 - Saint-Cyr.

Tél. : 04.94.32.56.62.

Email : contact@spanc-sudsaintebaume.org  
Les personnes intéressées peuvent également consulter le site [www.spanc.fr](http://www.spanc.fr)

Le SPANC facturera ses services aux propriétaires 65,27 euros par an TTC, pour les redevances ponctuelles de contrôle de conception, 74,90 euros TTC, contrôle de réalisation 74,30 euros TTC, 69,55 euros TTC contrôle mise hors service et 128,40 euros TTC le diagnostic de vente.

## LA CADIÈRE

## Une bibliothèque municipale à la page

La bibliothèque municipale vient de renouveler une partie de ses ouvrages en partenariat avec la bibliothèque départementale. Rappelons que la structure achète également des livres neufs trois fois par an.

2500 romans, nouvelles, polars et bien d'autres occupent ainsi les rayons du local situé sur la placette Émile-Préboist.

L'accueil est assuré chaque mercredi et jeudi par une équipe de bénévoles qui sait guider les choix et donner

les conseils appropriés. Le montant de l'abonnement est de 10 euros pour l'année. Un loisir qui est ainsi à la portée de tous et qui contribue à développer l'imagination, mais aussi à favoriser les expressions écrites et orales et à maîtriser l'orthographe.

E.I.

Ouverte le mercredi de 17 h à 18 h 30 et le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30. Contact aux heures d'ouverture 04.94.98.23.93.



La bibliothèque municipale est tenue par une équipe de bénévoles au service des lecteurs. (Photo E.L.)

## En bref

## LE CASTELLÉT

## Assemblées générales

L'association « Es beù çà que m'as fa, pitchoun ! » tiendra une assemblée générale ordinaire le lundi 29 octobre à la salle des fêtes de Sainte-Anne-du-Castellet. Suivra, à 19 h 30, une assemblée générale extraordinaire, ayant la dissolution de l'association pour ordre du jour.

## SIGNES

## Ateliers scientifiques

Sur le thème de la mer Méditerranée en partenariat avec « Les Petits Débrouillards PACA », ateliers scientifiques les mercredis 10 et 17 octobre de 14 h à 17 h. Veillée « Café Science », vendredi 12 octobre à partir de 20 h. Tout public, gratuit. Rencontres avec les scolaires le mardi 9 octobre.

## Fête de la science

La Fête de la science se compose d'événements gratuits visant à faire découvrir le monde des sciences et à favoriser la rencontre avec la

communauté scientifique. Elle aura lieu jusqu'au 17 octobre à la médiathèque et a pour thème « La mer Méditerranée ». Au programme :  
- Aujourd'hui : rencontre avec les élèves de l'école élémentaire.  
- Mercredis 10 et 17 octobre de 14 h à 17 h : ateliers scientifiques dans le cadre des ateliers « Le goût de lire ».  
- Vendredi 12 octobre à partir de 20 h : veillée familiale « Café-science » (gratuit).  
Rens. 04.94.98.87.80.

## LA CADIÈRE

## Exposition de broderie

L'exposition organisée par l'atelier des Compagnons des arts aura lieu les 23 et 24 octobre salle Fontanarosa.

## Loto de l'école maternelle

L'école maternelle organise un loto vendredi 19 octobre à 16 h 45, à l'espace culturel, afin de financer toutes les sorties des petits au cours de l'année scolaire.

## LE BEAUSSET

## La Joie de vivre a partagé son aioli de rentrée



service.

(Photo J.L.)

Dimanche midi, grâce à la disponibilité de leurs dirigeants bénévoles, présidente Cîrnée Venton en tête, les sociétaires du club de seniors La Joie de vivre – une bonne centaine – ont partagé l'aioli. Servi avec célérité et arrosé de généreux crus du terroir ce succulent aioli de rentrée a conquis tous les palais. Pour le plus grand plaisir

de tous, le repas s'est prolongé jusqu'à une heure avancée de l'après-midi autour d'une animation musicale présentée par l'orchestre maison Jo's Music et sa chanteuse Josyane. Le bureau 2012 du club reste inchangé, à savoir : Cîrnée Venton présidente, Jeanine Finidori vice-présidente/trésorière, Josette Lemeunier secrétaire,

André Tourniaire, Yvette Tisseyre, Alain Burgat-Fargeas, Jeanne Delbove, Denise Damey, Jacob Mendès, Jocelyne Cayol, membres.

J. L.

Club La Joie de vivre, espace Marie-Thérèse Buzançais, rond-point De Lattre-de-Tassigny.

Tel : 04.94.98.42.46.

## Rendez-vous

## Semaine du mieux-être au Beausset

La semaine annuelle du mieux-être et du mieux-vivre aura lieu du vendredi 12 au vendredi 19 octobre au pôle Saint-Exupéry (salle Sirius), N° 80 chemin du Rouve.

- Vendredi 12 octobre à 18 h, conférence de Muriel Bellafronte, conseillère en gestion alimentaire, sur le thème de l'aide à la gestion alimentaire au quotidien. Tel : 06.09.58.81.67.

Lundi 15 octobre à 18 h, conférence de Cathy et Denis Chazelle, coaches en Motivation, intitulée Le potentiel pour relever vos défis est en vous. Tel : 05.59.09.81.11.

Vendredi 19 octobre à 18 h, conférence de Patricia Leymergie kinésologue, sur le thème de la Gestion des émotions par la kinésologie. Tel : 06.41.70.07.05.

J. L.

Renseignements au 04.94.02.39.23. Courriel : saint-exupery@ville-lebeausset.fr